



Liste "Joigny, continuons ensemble"

La lecture réfléchie de l'analyse ci-dessous de Maître Jean-Louis Vasseur, avocat associé, SCP Seban & associés, dans le numéro de mars 2013 du "Courrier des maires et des élus locaux" nous amène à suspendre la tribune libre de la majorité jusqu'aux prochaines élections municipales de mars 2020.

"[...] La jurisprudence a dégagé, à partir du Code électoral, plusieurs principes qui guident le juge électoral pour déterminer si une activité de communication de la collectivité a servi à rassembler des suffrages autour d'un candidat ou si, au contraire, elle n'a servi qu'à informer les administrés sur les affaires locales, sur des événements les intéressant, sur des initiatives de la collectivité prises en raison de faits sans rapport avec les scrutins. [...]

Concernant les tribunes libres réservées à l'opposition dans les bulletins d'information générale des collectivités, le Conseil d'État a jugé que le maire n'ayant aucun droit de contrôle sur leur contenu, un contenu à caractère de propagande électorale, s'il peut être analysé comme une dépense électorale, ne constitue pas un don prohibé de la collectivité [CE 7 mai 2012, El. cant. de Saint-Cloud n°353536]. En revanche, la tribune de la majorité et l'éditorial du maire doivent rester neutres ce qui n'est pas sans créer une rupture d'égalité entre les candidats". [...]

© Le Courrier des maires, n°0266, du 7 mars 2013

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - <https://www.facebook.com/bernard.moraine.majorite.municipale>

Liste "Joigny 2014"

Beaucoup de bruit pour si peu...

Une fois encore, la majorité n'a pas fait preuve d'une gestion efficace dans la conduite des travaux durant l'été : les chantiers débutés en juin n'étaient pas réceptionnés, gênant ainsi les Joviniens faisant leur rentrée. La rue Guy Herbin qui accueille la "liaison douce", ainsi que l'avenue du 3^e RAC n'ont toujours pas de revêtement adéquat pour leurs trottoirs ! Et, que dire du boulevard de Godalming, pas ouvert à la circulation à quelques jours de la rentrée des classes et toujours en travaux... N'aurait-il pas été plus judicieux de les anticiper plus tôt afin de les réceptionner dès la rentrée ? Les travaux du nouveau Musée de la Résistance et du Groupe Bayard, dont la réception est prévue prochainement, connaîtront-ils finalement le même sort ?

La majorité n'hésite pas à se glorifier de travaux qui ne sont pas terminés, à l'image de la liaison douce inaugurée en grande pompe. Quant à l'église Saint-Thibault, que de satisfecit dans le dernier Joigny infos ! Alors même que ce dossier est sur la table depuis plus de 10 ans, et que notre groupe a relancé à maintes reprises la majorité sur ces rénovations ! Si nous sommes heureux que ces travaux aient enfin démarré, rappelons tout de même qu'ils ont été décalés d'année en année depuis 2013, par la seule volonté de l'équipe municipale (querelle d'experts, oubli d'envoi de documents à la DRAC, etc ; voir Yonne républicaine du 05/11/15 et 09/01/17). La majorité aurait mieux fait d'appliquer la règle qu'elle vient de s'imposer - celle de ne plus communiquer à travers la tribune libre - à l'ensemble de ses écrits, ce qui lui aurait ainsi évité de faire d'importants "aménagement" avec la vérité...

Le groupe de la droite et du centre - [facebook.com/lunionpourlejoivinien](https://www.facebook.com/lunionpourlejoivinien) - [unionpourlejoivinien.fr](https://www.facebook.com/lunionpourlejoivinien)

Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

Aucun texte ne nous est parvenu à la date de bouclage.

Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié - rassemb.patriote@orange.fr

"La France insoumise"

Le mouvement de l'appel aux coquelicots qui lutte contre les méfaits des pesticides se réunit tous les premiers vendredis de chaque mois devant la mairie. Rejoignez-nous.

isabelleMichaud89@outlook.fr